



LIGUE 2

Comités : 23 – 24



REGLEMENT DES COMPETITIONS --- SAISON 2011/2012

QUADRETTE DEUXIEME DIVISION (D2)

Les Comités **Picardie et Seine et Marne** organisent, en regroupement de comités, le Championnat **quadrette 2^{ème} division** qui attribue le titre de Champion des comités Picardie et Seine et Marne, et qualifie les mieux classés pour la finale nationale qui aura lieu du **10 au 12 février 2012 à VILLEFRANCHE SUR SAÔNE (41)**.

Ce championnat est ouvert à tous joueurs licenciés dans ces Comités à jour de leur cotisation 2011-2012. Cette épreuve est soumise au règlement des compétitions de la F.F.T. et du code d'arbitrage :

Chapitre 1 : Articles 13-14

Chapitre 2 : Règles communes à toutes épreuves Articles 21 à 40.

Chapitre 4 : Règles applicables aux Championnat par quadrettes. Articles 81 à 93

Et du code d'arbitrage en vigueur.

Ces documents étant consultables auprès de l'arbitre.

Le **nombre de quadrettes qualifiées** pour la finale nationale **a été fixé à 2** par notre Président de Ligue.

DEROULEMENT et PARTICIPATION

Le championnat se déroule en **1 finale de 2 séances** qui se joueront le **17 décembre 2011 à 13 h45 (assis) et à 20h45 (assis)** à :

**Centre social de PRESLES (1^{er} étage par grand escalier)
Avenue Robert SCHUMANN
02200 SOISSONS
Tél. Directeur d'épreuve : 06 84 17 94 01**

Participation : **40€ par quadrette et par séance.**

Les joueurs 1K ; 1C ; 1P ; 1N ne peuvent pas participer à la D2.

Pour jouer en D2, l'indice global de la quadrette doit être strictement inférieur à 97
(Voir tableau ci-joint où figure l'indice des joueurs concernés)

La mise en place de la première séance sera déterminée en fonction du nombre d'équipes inscrites et sera faite de façon à optimiser l'intérêt de l'épreuve suivant le tableau ci-après :

Séance 1	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
Nombre donnes	4	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Séance 2	7	7	9	9	11	11	11	13	13	13	15	15	15	2*9	2*9	2*11	2*11	2*11	2*11	2*13
Nombre donnes	4	4	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	2	2	2	2	2

A l'issue de la dernière séance, **les 2 premières quadrettes seront qualifiées pour la Finale Nationale qui aura lieu du 10 au 12 février 2012 à VILLEFRANCHE SUR SAÔNE (41).**

Le silence est de règle durant les donnes.

INSCRIPTION

Il est fortement conseillé de s'inscrire à l'avance afin d'optimiser la préparation de l'épreuve. Les quadrettes présentes sur le lieu de l'épreuve et **non inscrites** participeront au championnat dans l'ordre d'arrivée **sous réserve** d'une mise en place idéale sur décision conjointe de l'arbitre et du directeur d'épreuve.

Si un qualifié D1 joue le championnat D2, il perd alors sa place de qualifié D1. Si un remplaçant D1 joue le championnat D2 et **s'il se qualifie** alors il perd son statut de remplaçant D1. Si un qualifié D2 joue le championnat D3, il perd alors sa place de qualifié D2. Si un remplaçant D2 joue le championnat D3 et **s'il se qualifie** alors il perd son statut de remplaçant D2.

La feuille d'inscription est à retourner **avant le 11 décembre 2011** à :

Monsieur BLENET Eric
174 rue de VERDUN
60280 MARGNY lès Compiègne
ou par mail à : eric.blenet@gmail.com

INDICE PCN : Finale : 1.8

RETARD

Les quadrettes doivent être présentes et complètes à 13h45.

Après 10 minutes, délai de grâce, l'arbitre inflige 2PM de pénalité sur le résultat obtenu dans la séance par fraction de 5 minutes de retard.

Après 15 minutes, l'arbitre peut déclarer forfait la ou les quadrettes incomplètes. Une quadrette présente ne peut se retirer avant cette décision sans encourir de sanction.

Raison de force majeure : une telle raison peut être invoquée auprès du Directeur d'épreuve qui tranchera en fonction des éléments présentés.

SYSTEME D'ANNONCE

Les capitaines d'équipes, devront rédiger et mettre sous enveloppe cachetée, dans un langage clair, leur système de signalisation. Cette dernière sera remise de la première phase régionale à la finale nationale à l'arbitre principal qui, en cas de problèmes, aura la possibilité de contrôler si la façon de jouer est conforme à la signalisation déposée. Les enveloppes seront rendues aux dites équipes constituées à l'issue de chaque phase éliminatoire régionale et/ou de ligue, d'une part, au fur et à mesure des éliminations en Championnat de France.

En cas de non-respect la quadrette sera pénalisée de 25 PM.

DEFAILLANCE D'UN JOUEUR

Tout joueur qualifié pour une finale de championnat doit obligatoirement commencer et terminer l'épreuve. En cas de défaillance, il ne pourra, ipso facto, participer à la même épreuve la saison suivant.

Raison de force majeure : une telle raison peut être invoquée auprès du directeur d'épreuve qui tranchera en fonction des éléments présentés.

DISCIPLINE

Tout joueur ayant un comportement incorrect, un langage agressif ou vulgaire envers ses partenaires de jeu ou l'un des responsables sera immédiatement exclu du tournoi.

L'utilisation de tout appareil de communication ou multimédia (notamment les téléphones portables et appareils photos) est proscrite lors de tous les championnats, entre le début et la fin d'une séance, y compris durant les pauses allouées par l'arbitre. Ces appareils doivent, en outre, être éteints et hors de vue de tout joueur ou arbitre.

Tout joueur ne respectant pas ces règles se verra sanctionné de 13PM et pourra être déclassé du Championnat avec sa quadrette ainsi que traduit en chambre de discipline.

Cette règle s'applique aux joueurs et spectateurs

Il est désormais interdit d'être accompagné, lors des séances de championnats d'animaux domestiques. Aucune dérogation ne pourra être faite.

Le Directeur d'Epreuve se réserve le droit d'apporter toutes modifications qu'il jugerait utile à ce règlement pour permettre un bon déroulement de la compétition, en accord avec le règlement des compétitions de la FFT.

**Le Directeur d'Epreuve
Eric BLENET**

**Le Président de Ligue
Philippe CARDON**

ok



INDICES DE VALEUR Quadrettes		
1T	Première Série Trèfle	64
2P	Deuxième Série Pique	24
2C	Deuxième Série Coeur	22
2K	Deuxième Série Carreau	18
2T	Deuxième Série Trèfle	16
3P	Troisième Série Pique	4
3C	Troisième Série Coeur	4
3K	Troisième Série Carreau	4
3T	Troisième Série Trèfle	4
4P	Quatrième Série Pique	2
4C	Quatrième Série Coeur	2
4K	Quatrième Série Carreau	2
4T et NC	Quatrième Série Trèfle et Non Classé	2

Pour pouvoir jouer en **D2** l'indice de la triplette doit être **strictement inférieur à 97**